

TUTO

CRÉER ET GÉRER UN GROUPE FACEBOOK

**Loris Benedini - Esteban Pereda
Bustamante**
*Animateurs numériques de territoire
Visit Hainaut*

Un service offert par la Fédération du Tourisme
de la Province de Hainaut

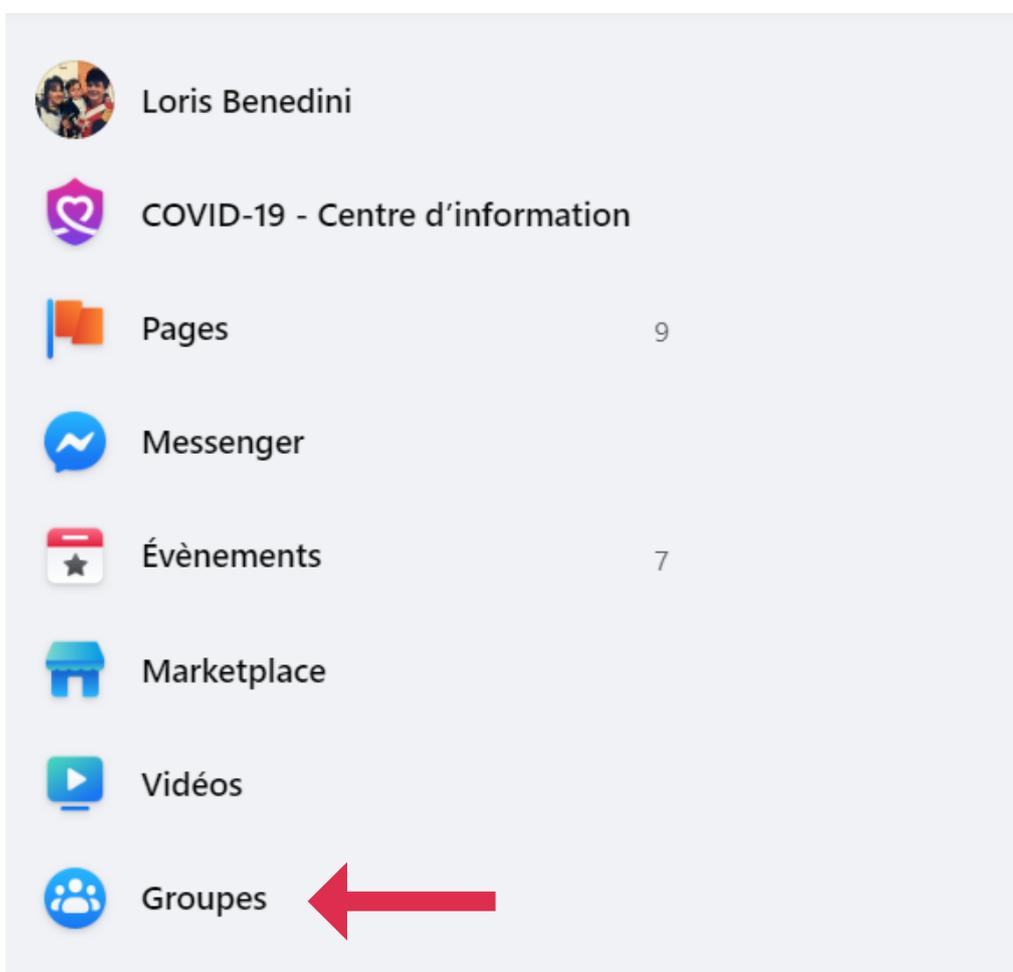


PAR OÙ COMMENCER ?

Rendez-vous sur le fil d'actualité de votre profil Facebook.

Sur la gauche de ce fil d'actualité, vous devriez avoir ce

menu :



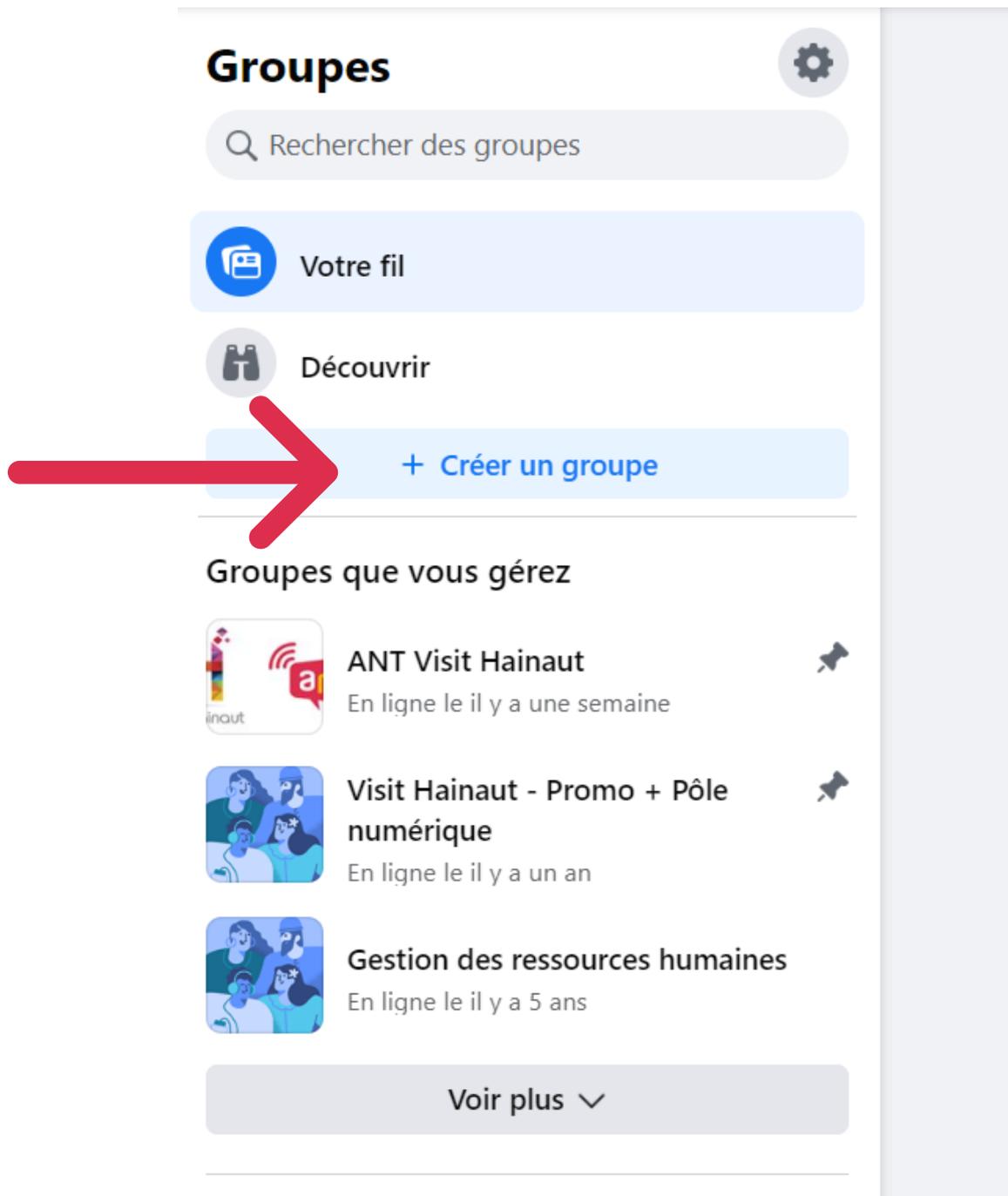
Cliquez sur "Groupes" pour avoir la possibilité d'en créer un.

VISIT HAINAUT

Visithainaut.be
Rue des Clercs, 31, 7000 Mons

PREMIÈRE ÉTAPE

Ensuite, ceci apparaît : sur cette page se trouvent les groupes que vous gérez (si vous en gérez) ainsi que le bouton vous permettant de pouvoir en créer un.



Cliquez sur "Créer un groupe"

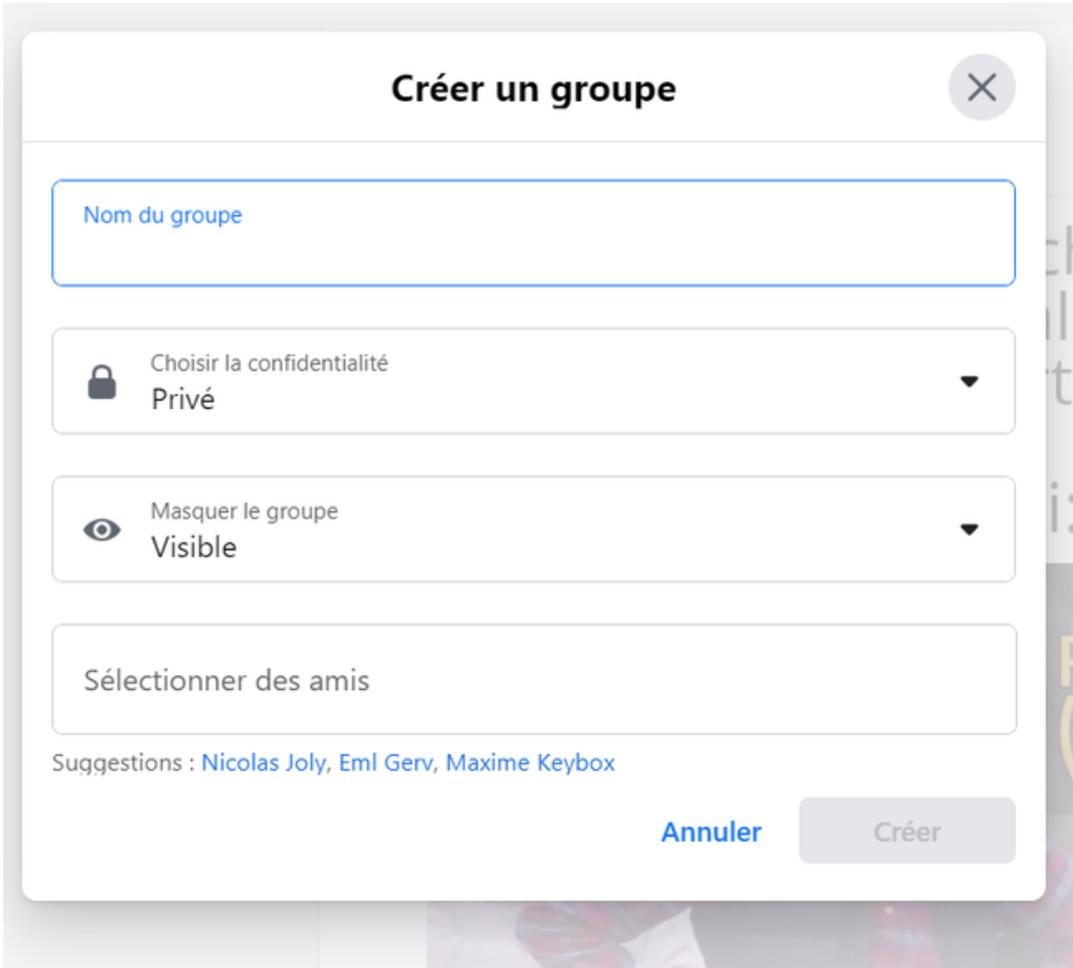
VISIT HAINAUT

Visithainaut.be

Rue des Clercs, 31, 7000 Mons

DESRIPTIF

Une fois que vous avez cliqué sur "Créer un groupe", ceci apparaît :



Créer un groupe

Nom du groupe

Choisir la confidentialité
Privé

Masquer le groupe
Visible

Sélectionner des amis

Suggestions : [Nicolas Joly](#), [Eml Gerv](#), [Maxime Keybox](#)

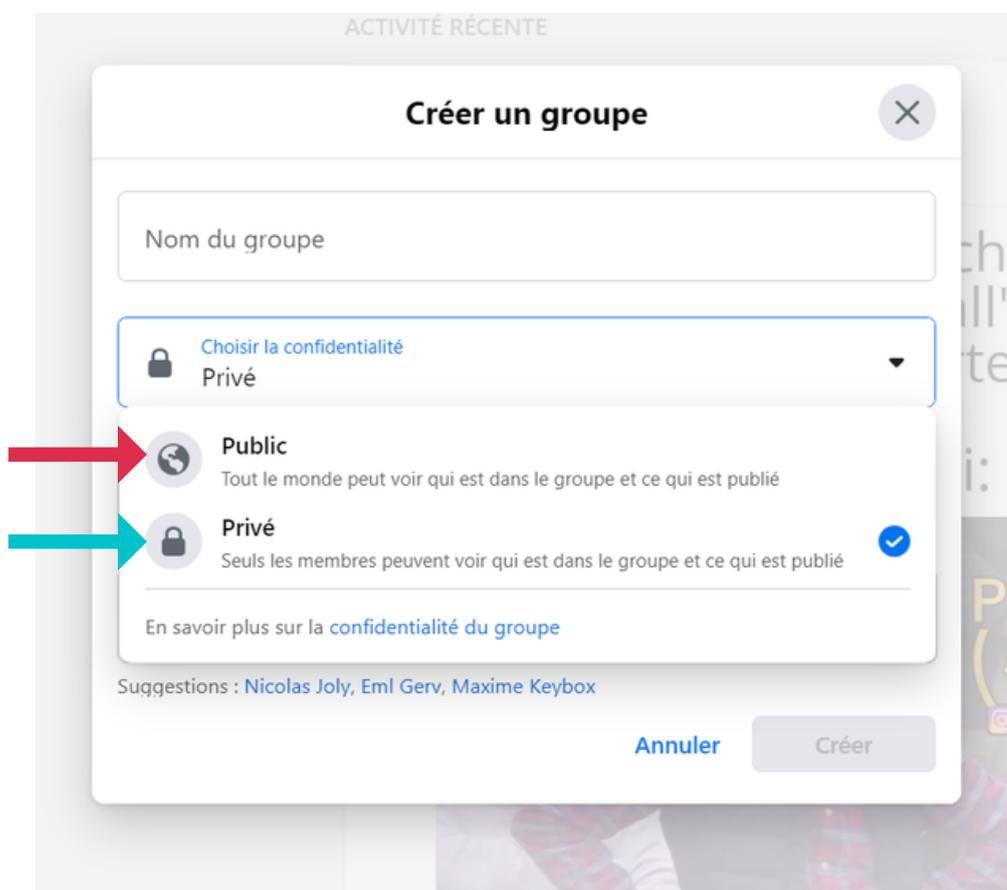
Annuler Créer

C'est ici que vous allez devoir encoder le nom de votre groupe, le degré de confidentialité et de visibilité (voir ci-après), ainsi qu'avoir la possibilité de choisir un.e ami.e pour gérer le groupe avec vous (facultatif)

CONFIDENTIALITÉ

Toujours dans cette même case, choisissez quel degré de confidentialité vous souhaitez appliquer à votre groupe :

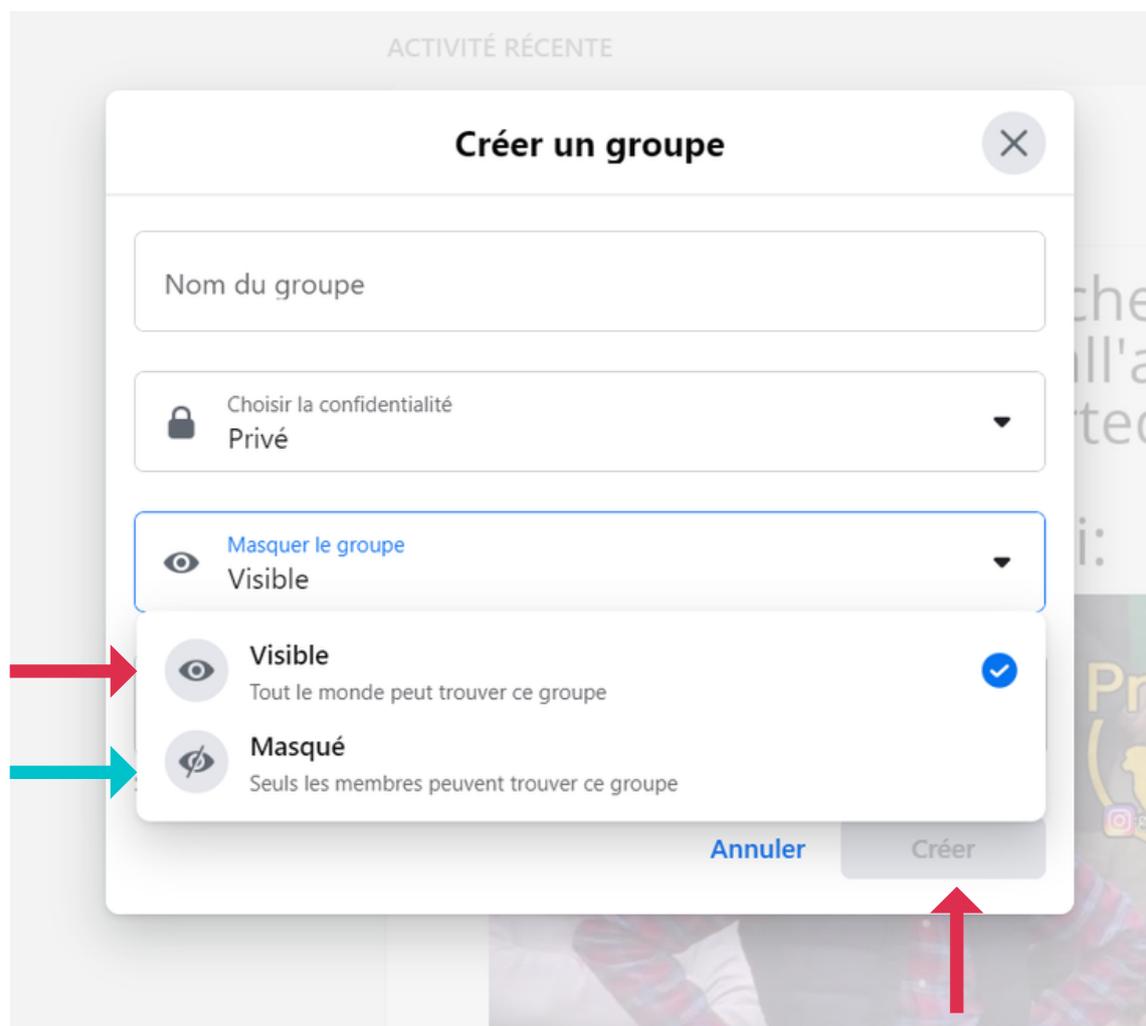
- **Privé** : seul les membres du groupe peuvent y voir le contenu des publications qui s'y trouvent
- **Public** : Tout le monde peut voir les publications du groupe, y compris les non-membres



VISIBILITÉ DU GROUPE

Ensuite, choisissez quel degré de visibilité accorder à votre futur groupe :

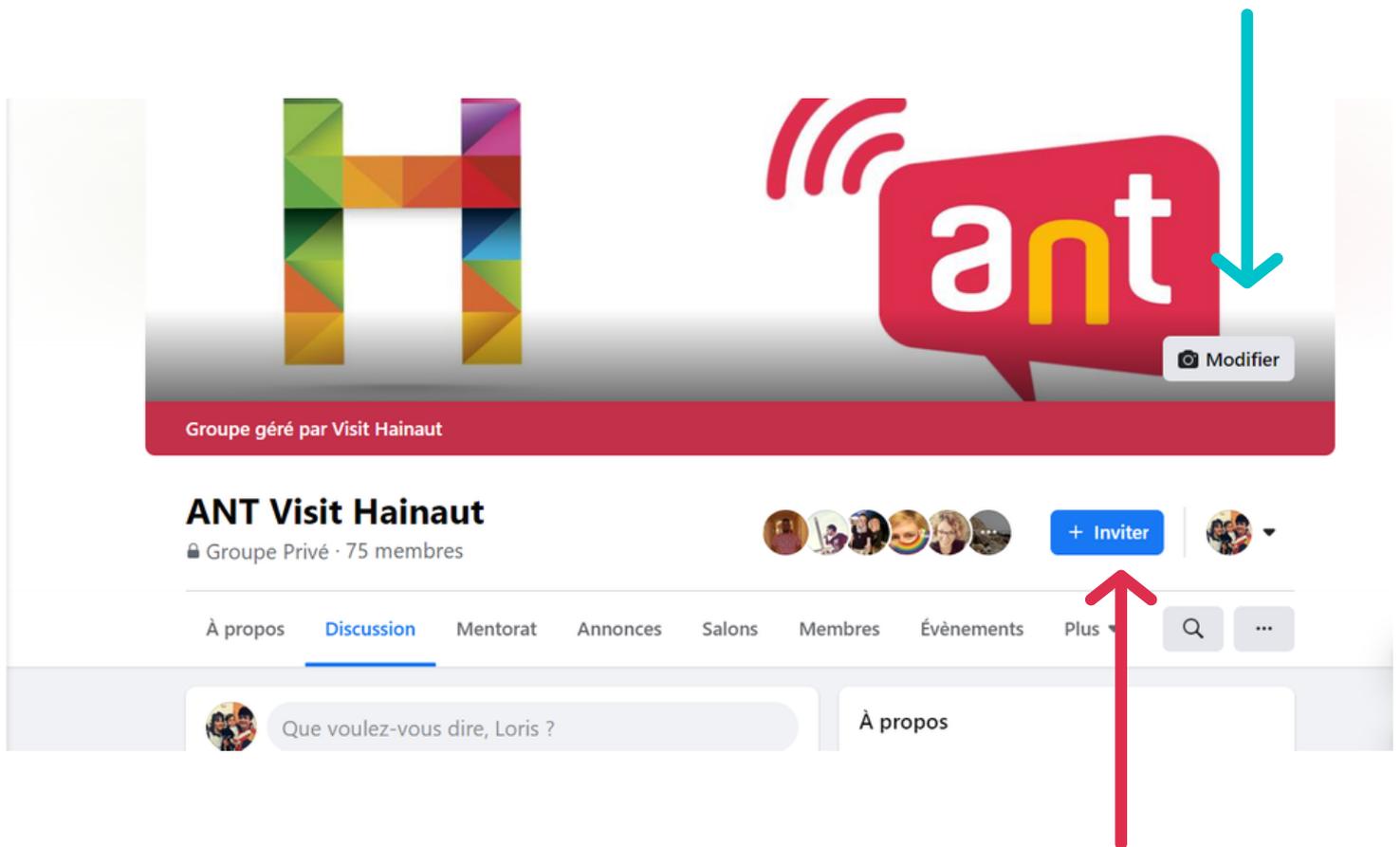
- **Visible** : tout le monde peut trouver le groupe dans le moteur de recherche de Facebook
- **Masqué** : seuls les membres peuvent trouver le groupe dans le moteur de recherche



Quand tout cela est fait, il ne vous reste plus qu'à appuyer sur "Créer", et votre groupe sera né !

MODÉRATION DU GROUPE

Une fois le groupe créé, ajoutez une photo en cliquant sur "modifier" (flèche bleue). Etoffez votre groupe en invitant des amis également ! Pour ce faire, cliquez sur "Invitez" (flèche rouge)



ADHÉSION DES MEMBRES

Une problématique importante concerne l'adhésion des membres : vous voulez contrôler qui rentre dans votre groupe ? Vous voulez décider d'accepter ou pas qui entre dans votre groupe ? C'est tout à fait possible : cliquez à gauche sur "questionnaire d'adhésion" et puis sur "Créer"

Gérer le groupe

ANT Visit Hainaut
Groupe Privé

Accueil

Outils administrateur

- Demandes d'adhésion
- Approbations automatiques des membres
- Questionnaire d'adhésion**
- Publications en attente
- Sujets des publications
- Publications programmées
- Historique personnel
- Règles du groupe

Questionnaire d'adhésion [Créer](#)

Question 1
Êtes-vous un opérateur touristique installé dans le Hainaut ?

Oui

Non

[Modifier](#) [Supprimer](#)

Question 2
Êtes-vous reconnu par le Commissariat Général au Tourisme ?

Oui

Non

[Modifier](#) [Supprimer](#)

Règles du groupe
Créez des règles de groupe et demandez aux membres en attente d'y consentir. [En savoir plus](#)

Vous pourrez dès lors décider d'accepter un membre ou non, en fonction de s'il correspond à vos critères. Créez également des règles (fonctionnent comme une charte) en cliquant sur "En savoir plus"

APPROUVER LES PUBLICATIONS

Sur votre groupe Facebook, vous avez également la possibilité d'accepter (ou non) la publication d'un membre. Cette fonctionnalité vous permet de contrôler ce qu'on publie et de vous assurer que les publications soient conformes à votre règlement. Vous trouverez cette fonctionnalité en cliquant sur "**paramètres**" en bas à gauche :

Gérer le groupe

- Questionnaire d'adhésion
- Publications en attente
- Sujets des publications
- Publications programmées
- Historique personnel
- Règles du groupe
- Contenu signalé par un membre
- Alertes de mots-clés
- Qualité du groupe
- Paramètres**

Qui peut approuver les demandes d'adhésion

Administrateurs et modérateurs uniquement

Adhésions préapprouvées

Personne

Gérer la discussion

Qui peut publier

Tout le monde dans le groupe

Approuver toutes les publications des membres

Activé

Activez ensuite l'approbation préalable des publications des membres, pour avoir un droit de regard et de décider si elles peuvent être publiées ou non

QUID DES PUBLICATIONS ?

Les publications sur les groupes sont en tout point similaires aux publications normales de Facebook. Vous pouvez même programmer votre publication ! Cliquez sur le petit calendrier en bas à droite (**Flèche rouge**) et choisissez la date et l'heure qui vous convient

